

Le projet A104 et ses nuisances sonores à Carrières sous Poissy

Christiane PARAVY Présidente du comité COPRA184 de Carrières sous Poissy



Les mesures de bruit sont l'un des éléments du dossier d'étude de tout projet autoroutier.

Pour réaliser ces mesures, dans le but de connaître « l'environnement sonore existant » et de le comparer à « l'environnement futur, après un éventuel passage de la A104 », des sondes ont été installées, entre le 08 et le 23 juin 2005.

A Carrières, 3 points de mesure avaient été choisis (page 35 et suivantes de la partie « environnement sonore » du CDROM relatif au projet A104) :

- **PF12** 199 rue du Parc, à 40m du RD190 (EDF).
- **PM12A** 224 rue Ernest Joly, à 25m du RD190 (les 3 tours)
- **PM12B** 247 av. de l'Europe, à 15m du RD190 (restaurant près du pont de Poissy).

Ces mesures ont donné respectivement les résultats suivants, pour les niveaux de bruit de nuit (22h-6h) et de jour (6h-22h) ou à des heures bien précises, avec ensuite, extrapolation (avec : L1 = niveau dépassé pendant 1% du temps / L10 = niveau dépassé pendant 10% du temps / L50 = niveau dépassé pendant 50% du temps / L95 = niveau de bruit de fond) :

- **PF12** L1 de 66,9 à 70 dB / L10 de 61,1 à 66,7dB / L50 de 47,7 à 61,4
et L95 de 36,6 à 50,1 dB soit la moyenne de **56,7 à 63,2 (LAeq)**
- **PM12A** L1 : 72,6 dB / L10 : 69,6 dB / L50 : 60,1 / L95 : 51,4
soit une moyenne de **66,0 (LAeq recalé)**
- **PM12B** L1 = 77,1 dB / L10 = 71,6 dB / L50 = 65,3 / L95 = 58,9
Soit une moyenne de **69,5 (LAeq recalé)**

Comme on peut le remarquer, ces 3 points de mesures étaient très proches les uns des autres (ils étaient tous situés le long du RD190 très bruyant) et étaient situés dans un environnement sonore important puisque les résultats (en LAeq) correspondaient à des valeurs moyennes comprises entre 56,7 et 69,5 dB.

Aussi, dans mon allocution du 13 avril dernier, lors de la réunion publique de proximité à Carrières sous Poissy, j'ai demandé que soient installées de nouvelles sondes de mesures du niveau sonore, dans notre commune, dans des quartiers qui sont actuellement très calmes.

Deux nouveaux points de mesures ont donc été choisis et ces mesures ont été réalisées sur 48h du 15 mai 2006 vers 9h30 au 17 mai 2006 vers 9h30 :

- **PF7** 1032 Chemin de Beauregard, dans le quartier des Grésillons.
- **PF10** 465 av. Pierre de Coubertin, au nord de Carrières.

Ces deuxièmes mesures ont donné des résultats suivants :

- **PF7** L1 de 54,6 à 61,2 / L10 de 45,1 à 52,9 / L50 de 38,0 à 44,9 / L95 de 33,5 à 40,5
Soit des moyennes de **43,4 (22h à 6h) et de 50,9 (6h à 22h).**
- **PF10** L1 de 50,9 à 57,0 / L10 de 45,3 à 48,7 / L50 de 38,8 à 43,4 / L95 de 31,8 à 37,8
Soit des moyennes de **41,9 (22h à 6h) et de 46,6 (6h à 22h).**

Comme on peut le remarquer, ces résultats sont complètement différents de ceux donnés par les premières mesures, réalisées en Juin 2005 et trouvés dans le dossier du maître d'ouvrage.

Si le projet A104 se faisait à travers la ville de Carrières et si le niveau sonore moyen engendré par l'autoroute ne dépassait pas 60 dB, alors, dans le voisinage du chemin de Beauregard et de l'étang de la Galiotte, (lieux situés à quelques dizaines de mètres du projet A104) le niveau sonore passerait de 43,4dB la nuit et de 50,9 dB le jour, à 60 dB, **avec un bruit de fond actuel qui est particulièrement bas puisqu'il n'est que de 33,5 dB, la nuit et de 40,5, le jour.**

Dans le quartier de la rue Pierre de Coubertin, situé entre 100m et 200m du projet A104, le niveau sonore passerait de 41,9 dB, la nuit et de 46,6 dB, le jour à 60dB, **avec un bruit de fond actuel qui n'est que de 31,8 dB la nuit et de 37,8 dB le jour.**

Sachant que le niveau sonore augmente seulement de 18dB lorsqu'on multiplie l'intensité sonore par le coefficient 64, qu'il augmente de 20dB lorsqu'on multiplie l'intensité sonore par le coefficient 100 et qu'il augmente de 21 dB si l'intensité sonore est multipliée par 128, cela voudrait dire que **dans les quartiers actuellement très calmes de Carrière, l'intensité sonore augmenterait de manière considérable.**

Cette situation serait absolument intolérable, pour la santé des Carriérois. C'est pour cela que nous nous opposons catégoriquement à tout tracé à travers notre commune, ces tracés mettant en péril la santé de tous les habitants, et cela, quelque soit le niveau de protection mis en jeu le long de l'autoroute.

Le 05 Juin 2006

Christiane PARAVY
Présidente du Comité COPRA184 de Carrières sous Poissy